



Country: TCHAD

## PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

2012

Project Title:

**PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE ET LA  
TRANSITION DES REGIONS AFFECTEES PAR LES CRISES ET L'INSECURITE  
ALIMENTAIRE**

UNDAF Outcome(s):

Effet 2 : Promotion de la bonne gouvernance

Implementing Partner:

PNUD (DEX)

Responsible Parties:

Ministère de l'AGRICULTURE – Ministère de l'élevage – Ministère de  
l'administration du territoire et de la décentralisation – Ministère de  
l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale

## Brief Description

Le programme vise deux objectifs immédiats :

- i) le renforcement de la gouvernance locale à travers la promotion de la décentralisation et le développement local ;
- ii) la stabilisation des régions affectées par les conflits (Darfour, Lybie) et l'insécurité alimentaire

Le programme est en parfaite cohérence avec les activités prévues dans le programme de pays et son plan d'action (CPAP) et les priorités retenues dans le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement ainsi que les objectifs du Millénaire. Il est en droite ligne avec les priorités du gouvernement définies dans la stratégie nationale de bonne gouvernance et celle de réduction de la pauvreté.

Programme Period: 2012-2015

Atlas Award ID:

Project ID: \_\_\_\_\_

Start date: 2012

End Date: 2013

PAC Meeting Date: 19/06/2012


Management Arrangements: DEX

2012 AWP budget: 5.000.000 USD \_\_\_\_\_

Total allocated resources: \_\_\_\_\_

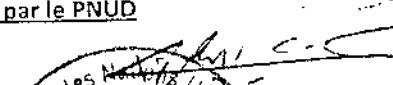
- Cost Sharing (Japan): 5.000.000 USD
- 

Approuvé par le Gouvernement

Signature: 

Date: 12 juillet 2012

Approuvé par le PNUD

Signature: 

Date: 23/07/2012

## I. CONTEXTE SPECIFIQUE AUX COMPOSANTES CONCERNEES PAR LE PROGRAMME

### COMPOSANTE 1 : DECENTRALISATION ET GOUVERNANCE LOCALE

Le processus de décentralisation au Tchad a démarré assez timidement sans doute au vu de la complexité de la tâche qui nécessite des compétences techniques et des moyens conséquents. Des progrès importants ont été accomplis, notamment en matière d'élaboration et l'adoption des textes essentiels de la décentralisation ainsi que la mise en place du cadre institutionnel et plus récemment l'adoption d'un Schéma Directeur pour la Décentralisation (SDD).

En dépit des efforts consentis par le gouvernement pour asseoir la décentralisation, la dynamique est lourdement handicapée par une faiblesse structurelle des capacités nationales. En effet, le secteur de la décentralisation, est en proie à de nombreux disfonctionnement structurels. Ceux-ci concernent aussi bien le cadre général des missions (cadre juridique, coordination, concertation), que l'élaboration et l'exécution des politiques, la gestion des ressources ou l'organisation du travail. Ce déficit des capacités nationales touche également les Collectivités Territoriales Décentralisées qui évoluent dans un environnement marqué par une centralisation excessive et de multiples rigidités, manquant le plus souvent d'informations et de formation nécessaires au développement de leurs activités.

Les pouvoirs publics fortement centralisés dans la capitale n'ont pas favorisé l'émergence des capacités locales de gestion de proximité et de développement des économies locales. Le mode de fonctionnement des collectivités territoriales a été marqué pendant plusieurs décennies, par l'absence de système de planification et de programmation pluriannuelle permettant d'inscrire le développement des villes et des secteurs dans une vision d'aménagement spatial et sectoriel. Les services communaux sont souvent démunis des moyens les plus rudimentaires pour assurer certains services d'hygiène et de salubrité. Les infrastructures marchandes sont parfois assurées par certaines associations de commerçants. Les plans d'urbanisme de la plupart des villes sont dépassés depuis plusieurs années. En termes d'outils de planification spatiale et sectorielle, le système est dans son ensemble défaillant aussi bien au niveau central que local. Le système de planification locale est presque inexistant, laissant les communes et les secteurs dans le pilotage à vue de leurs actions de développement. Les capacités techniques d'appui-conseil sont également très faiblement présentes dans les institutions locales. Ce contexte a engendré, le développement anarchique des habitations et des quartiers et surtout le manque d'intérêt des populations à toutes les initiatives de gestion des services publics.

Objectifs spécifiques et résultats de la composante :

Le PNUD poursuivra son assistance au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation dans le cadre de la finalisation du Schéma Directeur de la Décentralisation, la Lettre de Politique Générale et le Plan d'Action Triennal. L'assistance du PNUD au processus de décentralisation sera renforcée par le soutien aux nouvelles Collectivités Territoriales Décentralisées issues des premières élections locales.

Les résultats attendus de l'intervention du PNUD sont les suivants :

- i) Le gouvernement a des capacités renforcées pour opérationnaliser le processus de la décentralisation
- ii) Les capacités des communes à planifier et gérer le développement local sont renforcées

Les bénéficiaires de cette assistance sont : le MATD, les communes, le secteur privé, les services déconcentrés de l'Etat, les ONG locales, les populations locales.

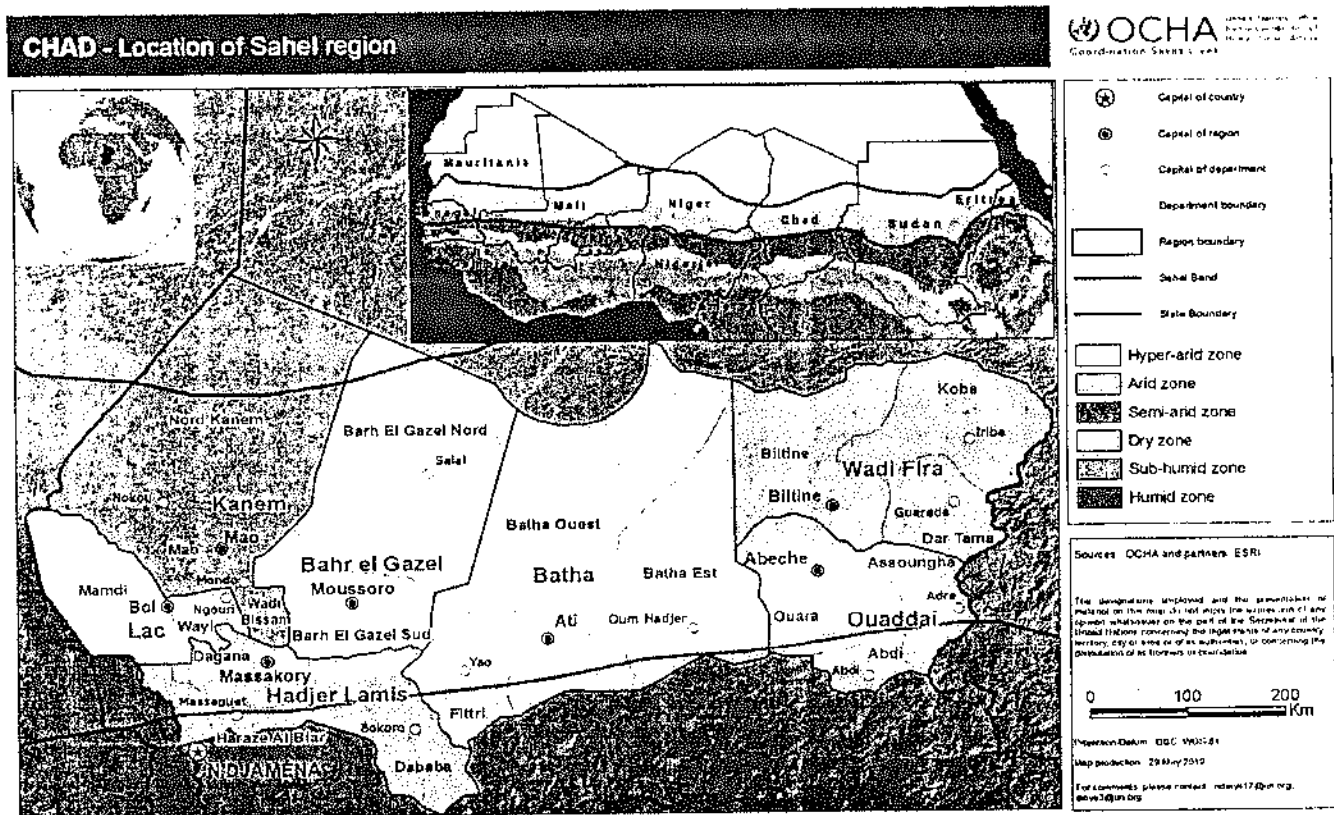
### COMPOSANTE II : STABILISATION ET TRANSITION DES REGIONS AFFECTEES PAR LES CONFLITS (DARFOUR, LYBIE) ET L'INSECURITE ALIMENTAIRE

Pays enclavé, plus de la moitié du territoire tchadien est couvert par le désert surtout dans sa partie septentrionale. Malgré leur dotation en ressources naturelles (terres, eau, cheptel, ressources halieutiques, faune sauvage, etc.) et humaines importantes, les populations tchadiennes vivent depuis plus de trente ans, dans une situation d'insécurité alimentaire quasi-permanente qui affecte 44,2% de la population, dont 64% vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Le déficit céréalier brut est estimé à 625.000 tonnes pour la campagne 2011-2012 soit 30 %. Les études qualitatives réalisées par la FAO montrent que cette situation s'apparente à celle de 2009, avec des poches dans le sud du pays. Les constats suite aux missions de terrain font état d'une transhumance précoce des nomades qui peut être source de conflit pendant et avant la période de récolte et avant notamment en l'absence de structures et politiques de règlement de conflits, une flambée des prix sur les marchés (même pendant la période des récoltes). D'autres constats font état dans la bande sahélienne d'un phénomène d'exode rural, d'insuffisance/absence de puits pastoraux, des déficits en pâturage et fourrages. Une des principales stratégies

d'adaptation des ménages ruraux face à cette insécurité alimentaire est l'émigration en ville à la recherche des revenus, c'est donc au niveau urbain et rural que doivent être trouvées les solutions socio-économiques à cette situation, ainsi des efforts qui s'adressent aux changements démographiques des centres urbaines et les risques que cela pose pour la cohésion sociale.

Bien que l'ensemble du pays reste vulnérable à cette insécurité alimentaire, les régions qui seront les plus touchées sont celles du BET (Bourkou, Ennedi, Tibesti au nord) et celles de la bande sahélienne, notamment les régions du Kanem, du lac, du bahr el ghazel et du Batha, Oudai, Sila. Le gouvernement tchadien a lancé en décembre 2011, un appel à la communauté internationale pour une assistance à l'effet de réduire l'impact de la crise alimentaire sur les populations.



Ces régions sont par excellence des zones d'élevages, elles sont également propices à l'agriculture notamment céréalière. Ces régions disposent pourtant d'importantes potentialités : existence des oasis propices aux cultures maraîchères, céréalières notamment de l'orge, du blé et des raisins verts et noirs ; existence de l'élevage extensif des dromadaires ; disponibilité de nombreux sites touristiques ; Existence de la nappe phréatique à fleur de sol pouvant faciliter l'irrigation ; Possibilité de production de l'énergie éolienne solaire et géothermique. Ces régions constituent également des centres des échanges commerciaux tant avec les villes tchadiennes environnantes que certains pays voisins dont le Niger, le Nigéria, la Lybie. Par contre, ces échanges commerciaux ont été affectés par les événements politiques récents, ex. la crise Libyenne qui a entraîné une réduction du commerce bilatéral légal, la fermeture de la frontière entre le Nigéria et le Tchad suite aux attaques terroristes continues de Boko Haram. En plus des présences de l'ONDR et d'autres services déconcentrés de l'Etat dans ces régions, il existe également des organisations paysannes. Par contre, la Société Civile, notamment au Nord du pays, est très faible et il existe peu d'organisations. Les contraintes majeures de ces régions saharo-sahélienne du Tchad sont : la faible pluviométrie ; la dégradation des sols et la raréfaction du couvert végétal ; le manque de pâturages ; l'exode rural/migration temporel ; le faible niveau de professionnalisation des organisations paysannes et la faiblesse de l'Etat de Droit, notamment le secteur de la justice formel et l'absence des structures de dialogue et de règlements pacifiques des conflits. Ces régions sont également confrontées à l'afflux des citoyens tchadiens et travailleurs migrants suite à la crise libyenne

Suite à la crise libyenne, le Tchad a accueilli 88,393 migrants tchadiens et des ressortissants pays tiers qui sont transités par le Tchad. Avec l'appui de l'Organisation Internationale pour les Migrations, (OIM), les retournés Tchadiens ont été accompagnés à leur destination finale. Les régions et centres majeurs de retour sont : l'Ennedi, le Borkou, le Kanem, région du Lac, Salamat, Ouaddai et N'Djamena. Ces migrants se retrouvent ainsi en situation de vulnérabilité économique et sociale.

Selon les analyses faites par l'OIM, la majorité des retournés ne disposent pas d'une éducation supérieure ayant travaillé dans le secteur des services ou de l'infrastructure en Libye. La perte du transfert des fonds envers au bénéfice de leurs familles et les attaques subies lors de la fuite de la Libye pose des défis de leur réintégration économique et nécessitent une prise en charge psycho sociale, notamment étant donné que les zones de retour trouvent en situation de précarité économique et alimentaire, avec les services sociaux de base faibles.

Ces changements socio-économiques au sein des communautés de retour posent des défis pour la cohésion sociale et la cohabitation pacifique étant donné une plus forte compétition pour des ressources limitées et l'absence des programmes de développement multisectoriels et de réinsertion. Un renforcement du secteur de la justice pour un meilleur recours à la justice, ainsi que l'établissement des programmes de réintégration socioéconomique sont des interventions clés pour la stabilisation des communautés.

Le Système des Nations Unies, sous l'égide du Coordinateur Résident et Coordinateur Humanitaire et OCHA a établi un Groupe de Travail inter-agences spécifiquement chargé de l'évaluation des besoins des communautés dans les zones de retour du Nord y compris l'évaluation des défis de la réintégration des retournés. Une mission d'évaluation aura lieu du 1-6 Février 2012 qui visitera le Borkou (Faya et Ounianga Kébir). Les résultats de cette évaluation vont contribuer à raffiner les projets proposés sous cet axe et comme base de plaidoyer.

#### Objectifs et résultats attendus

L'intervention envisagée vise principalement deux (2) objectifs :

- i) le renforcement des capacités du gouvernement à mettre en œuvre le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) et ;
- ii) la création des conditions favorables à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Les bénéficiaires directs de cette assistance seront les agriculteurs, les éleveurs, les femmes, les jeunes, les déplacés, les retournés/rapatriés de la Libye, les institutions déconcentrées de l'Etat (en particulier, la justice, la sécurité, les services de l'agriculture, de l'élevage, etc.), les groupements, Unions de groupements et associations, ONG locales ainsi que les autorités traditionnelles

## II. STRATEGIE DU PROGRAMME

La stratégie du programme se fonde sur les principes suivants :

- L'approche programme à travers des actions modulaires et directement corrélées aux plans et politiques sectorielles nationaux.
- Le renforcement des capacités des acteurs étatiques au niveau national, régional et local, en ligne avec la Déclaration de Paris, le plan stratégique 2008-2011 du PNUD et la composante 3 de la Politique des Nations Unies sur l'emploi et la réintégration dans les contextes post conflit (UN Post Conflict Employment and Reintegration Policy).
- L'appropriation nationale, notamment sur le renforcement des capacités des acteurs concernés par la promotion de la gouvernance au Tchad. Chaque composante et sous-composante comporte ainsi un volet liminaire renforçant les capacités de chaque institution à accompagner de façon endogène le processus de changement accéléré dans son domaine de compétence.
- L'approche systémique, à travers la recherche de synergies au niveau de l'ensemble des institutions clés concernées par les différents domaines et composantes du programme. A titre d'exemple, l'appui dans le domaine de la décentralisation doit rester cohérent avec les autres interventions de coopération, notamment dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement urbain.
- L'approche holistique et inclusive: le programme s'emploiera à refléter les besoins par les populations locales elles-mêmes et les impliquera fortement dans sa mise en œuvre.

### III - ARRANGEMENTS DE GESTION

#### 3.1 Modalité de mise en œuvre

Comme indiqué dans l'analyse de la situation, les institutions nationales au niveau régional et local sont d'une faiblesse telle qu'elles ne sont pas en mesure de mettre en œuvre le programme. Par ailleurs, du fait du caractère multisectoriel du programme, aucune agence particulière n'est en mesure de rassembler l'expertise nécessaire pour la mise en œuvre du programme. En conséquence l'exécution directe par le PNUD (DEX) est la modalité la plus appropriée pour la mise en œuvre du programme et l'obtention rapide des résultats.

Cependant, le PNUD tiendra compte des avantages comparatifs des différentes agences des Nations Unies, notamment le BIT et la FAO et qui ont des unités opérationnelles sur le terrain, et leur confiera le cas échéant la responsabilité pour la mise en œuvre de plusieurs volets de la composante II du programme (Transition). Le PNUD se focalisera sur le renforcement des capacités des institutions et plus particulièrement le Ministère de l'Administration du Territoriale et de la Décentralisation (MATD), l'Office National de Développement Rural (ONDR), ainsi celles qui œuvrent dans les domaines, de l'état de droit et de la justice, de la gouvernance locale, de la restauration de la cohésion sociale, des activités génératrices des revenus et des moyens d'existence durables.

En tant que 'lead' du Cluster Relance Précoce, la structure principale de coordination, le PNUD joue un rôle clé pour orienter le processus de transition, notamment à l'Est du Tchad.

Dans sa configuration actuelle, le bureau du PNUD lui-même ne dispose pas des ressources humaines suffisantes pour la mise en œuvre du programme. Il sera donc nécessaire de l'étoffer par le recrutement de personnel supplémentaire (Un chargé de programme) qui sera basé à Ndjamena pour le suivi du programme et pour l'interaction avec les autorités nationales :

### IV - CADRE DE SUIVI ET EVALUATION DU PROJET

Etant donné l'existence de plusieurs acteurs institutionnels dans le Projet, ce dernier mettra en place un Comité de Pilotage dont la responsabilité principale sera de définir des stratégies opérationnelles et de faciliter la coordination des activités du Projet.

Un comité de pilotage sera établi pour l'ensemble du Programme. Il sera composé des représentants du Ministère du Ministère du Plan et de la coopération internationale, du Ministère du développement rural, du Ministère chargé des droits de l'homme et des libertés, du Ministère de la Justice, du Ministère de l'Action Sociale, et des autres institutions nationales concernées par la thématique, ainsi que des représentants des partenaires, notamment du PNUD, OCHA, UNHCR, FAO, OIM, UNFPA, UNICEF etc.

Le Comité de pilotage aura pour fonctions d'approuver le plan de travail annuel du projet, de fournir des orientations nécessaires et de faire le suivi de la mise en œuvre des PTA. Il se réunira au moins une fois par semestre et autant que besoin. Les Experts du projet, participeront à ces réunions en tant qu'observateurs et personnes ressources. Le Comité de pilotage sera co-présidé par le Représentant du PNUD et du Ministère du Plan et de la coopération internationale.

Des Comités technique de suivi seront également établis pour chacune des composante et comprendront les départements ministériels, acteurs et partenaires concernés par la composante.

Du point de vue opérationnel, chaque composante sera dotée d'une Unité de Gestion du Projet (UGP) dirigée par un Coordonnateur national (Project Manager) qui aura pour:

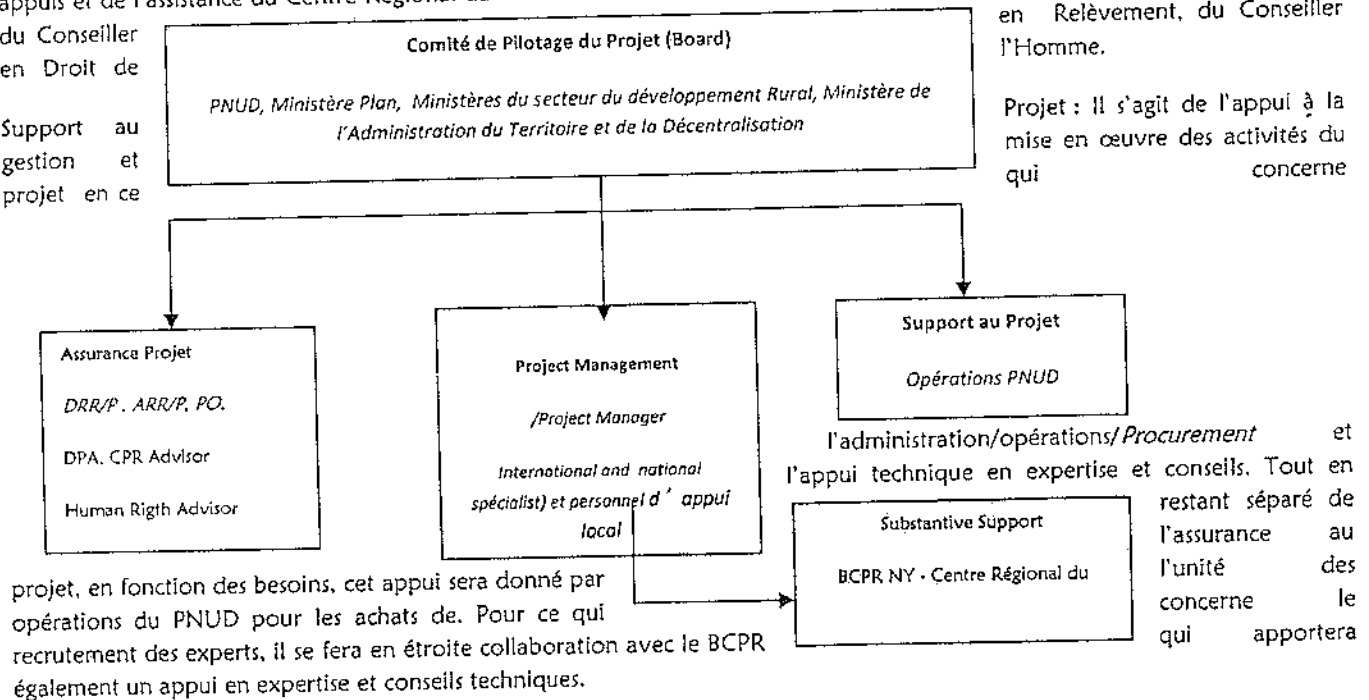
- i) l'élaboration du plan de travail ;
- ii) la supervision des missions des consultants nationaux et internationaux ;
- iii) le suivi et la coordination des différentes activités du projet ;
- iv) l'élaboration des rapports périodiques (trimestriels) du projet ;
- v) la tenue du tableau de bord d'avancement du projet, etc.

En appui à la gestion du projet, le PNUD assurera :

Assurance au Projet : Il s'agit d'assurer que la mise en œuvre du projet achève ces cibles et que les différents résultats du projet sont progressivement achevés, tel que prévu dans le cadre des résultats et de ressources et dans le plan annuel de travail. L'assurance au projet est un rôle qui revient à chacun des membres du Comité de Pilotage, par le biais de ses responsabilités de supervision. Toutefois, un appui et visant le renforcement de ce rôle en vue d'une gestion du projet axée sur les résultats et en ligne avec les bonnes pratiques de gestion de projet par le PNUD, ce rôle devra être assuré par le un responsable au programme du PNUD (Directeur de Pays Adjoint au Programme – DPA/P – ou Assistant au Représentant Résident au Programme – ARR/P, les chargés de programme) qui n'est pas en charge de la gestion quotidienne du projet. Le Projet bénéficiera également des appuis et de l'assistance du Centre Régional du PNUD à Dakar, des services de BCPR, du Conseiller en Paix et Développement, du Conseiller en Droit de l'Homme.

Support au gestion et projet en ce

Projet : Il s'agit de l'appui à la mise en œuvre des activités du qui concerne



II. Ci après le schéma organisationnel du projet:

### 1. Modalités de suivi axées sur les résultats

En accord avec les règles et procédures du Guide de l'utilisateur du PNUD<sup>1</sup>, le suivi du projet sera assuré de la manière suivante:

#### 1.1 - Rapports obligatoires soumis par le/la Project Manager

- Un rapport trimestriel élaboré sur la base d'une revue trimestrielle permettra d'enregistrer les progrès du projet en vue de la réalisation des résultats attendus
- Un rapport de revue annuelle devra être élaboré par le/la Project Manager et partagé avec le Comité de Pilotage. Le rapport annuel devra être préparé sur la base des différents rapports trimestriels combinés et analyser la contribution annuelle du projet aux résultats attendus.

#### 1.2 - Outils de suivi à disposition du/de la Project Manager

- Un Journal des Problèmes devra être élaboré et mis à jour afin de faciliter le suivi et la résolution des problèmes éventuels, ou de toute action de contrôle du changement.
- Sur la base de l'analyse de risque initiale un journal des risques devra être élaboré et mis à jour régulièrement suite à la revue de l'environnement externe dont certains changements pourraient affecter la mise en œuvre du projet.

<sup>1</sup> <http://content.undp.org/go/userguide/results/>

- o Un Journal des enseignements tirés devra aussi être élaboré et mis à jour régulièrement en vue d'assurer un apprentissage continu et d'encourager les adaptations nécessaires au sein du projet, et afin de faciliter l'élaboration du rapport des Enseignements tirés en fin de projet.

### 1.3 - Suivi effectué par l'Assurance qualité

- o Les journaux des risques et problèmes devront être mis à jours dans Atlas par l'Assurance du projet sur une base trimestrielle
- o Les informations contenues dans le rapport trimestriel soumis par le Project Manager devront être saisies dans Atlas à la fin de chaque trimestre
- o Sur la base des informations saisies dans Atlas, un rapport trimestriel sera présenté au Comité du Pilotage par l'Assurance du projet.
- o Le Plan de suivi devra être mis à jour régulièrement dans Atlas afin d'enregistrer les actions de suivi majeures.

### 2.4 - Suivi effectué par le Comité de Pilotage

Revue Annuelle : sur la base du rapport annuel mentionné ci-dessus, une revue annuelle doit avoir lieu. Elle doit être menée par le Comité de Pilotage et les principales parties prenantes du projet doivent y participer. Elle doit s'attacher à évaluer les progrès du projet et sa contribution aux produits prévus, tout en assurant que cet avancement permet au projet de rester dans les résultats plus généraux de développement du CPAP.

Cette revue doit être organisée par le/la Project Manager pendant le 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année, ou juste après, afin de mesurer la performance du projet et discuter du Plan de Travail Annuel pour l'année suivante. Dans la dernière année du projet, cette revue devra constituer une évaluation finale.

Le Comité de Pilotage peut aussi être sollicité pour tout dépassement du seuil de tolérance par rapport au plan du projet (budget, activités, produits, autres), aggravation d'un risque ou émergence d'un problème majeur.

## V- CONTEXTE JURIDIQUE

L'administration globale du projet sera régie par les procédures et règlements du PNUD contenus dans le Manuel de Programmation dans le cadre politique défini par le Conseil d'Administration.

Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au document de projet qu'avec la signature du Représentant Résident du PNUD, à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres signataires du document de projet n'ont pas d'objection à l'égard des changements proposés :

- les révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif du projet ;
- les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats, les produits et les activités du projet, mais qui tiennent à l'évolution de la combinaison des apports déjà convenus ou augmentation des coûts dus à l'inflation.
- les révisions pour l'accroissement des dépenses du personnel ou d'autres frais dus à l'inflation ou à d'autres causes.

ANNEXES

**PLANS DE TRAVAIL ANNUELS DES COMPOSANTES**



### III. Annual Work Plan

Year: 2012

#### COMPOSANTE I: DECENTRALISATION ET GOUVERNANCE LOCALE

EXPECTED OUTPUTS	PLANNED ACTIVITIES	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET		
		Q 1	Q 2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Description	Amount
<p>And baseline, associated indicators and annual targets</p> <p><b>Le cadre institutionnel, réglementaire est renforcé et opérationnel</b></p> <p><i>Baseline: Textes réglementaires des organes de gestion de la décentralisation</i></p> <p><i>Indicators: Textes réglementaires</i></p> <p><i>Targets: Textes réglementaires actualisés</i></p>	<p>List activity results and associated actions</p> <p>1. Appuyer la mise en place des organes de gestion de la décentralisation prévus par le SDD (HCD, CP, ANCT, etc);</p>			X	X	<p>UNDP</p> <p>MATD</p> <p>HCD</p> <p>CP</p> <p>ANCT</p>	<p>Japan Fund</p>	<p>-Contrats /Consultants (national et international): 15 000</p> <p>-Ateliers : 6 000</p> <p>-Visites d'échanges d'expériences : 10 000</p> <p>-Missions de mise en place des organes de gestion : 10 000</p> <p>-Outils de communication (dépliants, brochures...): 6 000</p> <p>-Equipements (vidéo projecteur, -appareil numérique.. : 8 000</p> <p>-Appui au fonctionnement : 5 000</p>	60 000

<i>Baseline: Textes législatifs et réglementaires adoptés</i> <i>Indicateurs: Recueils de textes actualisés</i> <i>Targets: Recueil de textes actualisés</i>	2. Appuyer l'élaboration et l'adoption des textes législatifs et réglementaires complémentaires et des manuels de procédure des organes de gestion de la décentralisation			X	X	UNDP MATD HCD CP	Japan Fund	-Ateliers : 4000 -Retraite de travail : 8 000 -Reproduction des textes : 6 000 -Guide coopération décentralisée/consultants international et national : 15 000 -Documentation : 3 000	36 000
	3. Mettre en place des Unité Locaux de Décentralisation (ULD) dans les 10 communes pilotes du pays			X		UNDP MATD	Japan Fund	-Contrats /Consultants nationaux : 6 000 Location bureaux : 10 000 -Missions de mise en place : 7 000 -Equipements bureau, Nbre de 10 (ordinateurs, imprimantes, bureautique,...) : 57 000	50 000
<i>Baseline: Les ULD mis en place</i> <i>Indicateurs: 10</i> <i>Targets: 10</i>	4. Mettre à la disposition des ULD des experts nationaux compétents			X		UNDP	Japan Fund	-Formation, Contrats/Consultants/Experts nationaux : 20 000 -Recrutements VNU nationaux Nbre 10 : 150 000	170 000
<i>Baseline: Recrutements VNU nationaux</i> <i>Indicateurs: 10 VNU nationaux</i> <i>Targets: 10 VNU nationaux</i>									

<p>Les capacités du Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD) sont renforcées</p> <p><i>Baseline: Recommandations de l'audit du MATD</i></p> <p><i>Indicators: 0</i></p> <p><i>Targets: 1</i></p> <p><i>Baseline: Plan de formation du MATD mis en œuvre</i></p> <p><i>Indicators: 0</i></p> <p><i>Targets: 1</i></p> <p><i>Baseline: Textes et outils de communication</i></p> <p><i>Indicators: Recueils de textes</i></p> <p><i>Targets: Recueils de textes actualisés</i></p>	<p>1. Appuyer la mise en œuvre des recommandations l'audit technique et organisationnel du MATD</p>		X		<p>UNDP MATD</p>	<p>Japan Fund</p>	<p>Elaboration d'un manuel de procédure régissant les fonctions des différentes structures/ Consultants : 5 000</p> <p>Appui en équipements au MATD : 20 000</p> <p>Contrat/service internet et communication : 5 000</p>	30 000
	<p>2. Former (courte durée) le personnel du MATD</p>		X	X	<p>UNDP MATD</p>	<p>Japan Fund</p>	<p>-Contrat/Bureaux d'étude/consultants : 10 000</p> <p>-Formations locales : 15 000</p> <p>-Ateliers de formation : 8 000</p> <p>-Formations extérieures : 27 000</p>	60 000
	<p>3. Appuyer le MATD dans la conception, diffusion et vulgarisation des textes et outils de fonctionnement et de communication du MATD</p>		X	X	<p>UNDP MATD</p>	<p>Japan Fund</p>	<p>-Contrat/Consultants : 6 000</p> <p>Reproduction texte : 12 000</p> <p>-Outils de communication (dépliants, brochures, ...) : 12 000</p> <p>-Vulgarisation textes : 14 000</p>	54 000

<p>Les responsables des nouvelles communes sont dotés des outils indispensables à l'accomplissement de leur fonction</p> <p><i>Baseline: Stratégie de renforcement des capacités</i></p> <p><i>Indicators: 0</i></p> <p><i>Targets: 1</i></p>	<p>1. Élaborer et mettre en œuvre un Plan de renforcement des capacités des responsables de communes sur (les lois fondamentales sur la décentralisation, l'exercice du mandat, fonctionnement des communes, la planification locale, la gestion et entretien des infrastructures communales, la maîtrise des dépenses, la mobilisation de ressources etc).</p>			X	X	<p>UNDP</p> <p>MATD</p> <p>CTD</p>	<p>Japan Fund</p>	<p>-Atelier d'élaboration de la SRC : 13 000</p> <p>-Réunions : 2 000</p> <p>-Atelier de validation du SRC : 6 000</p> <p>-Reproductions SRC : 5 000</p> <p>-Formation, Bureau d'étude/consultants, formateurs/perdiem : 174 000</p> <p>-Formation des formateurs :</p> <p>40 000</p> <p>-Missions de capitalisation :</p> <p>20 000</p> <p>-Formations spécialisées, contrats formateurs :</p> <p>50 000</p> <p>-Consultant international : 15 000</p> <p>-Confection supports et outils de sensibilisation/formation : 30 000</p> <p>-Missions de sensibilisation : 5 000</p> <p>-Échanges d'expériences internes : 40 000</p>	400 000
---	---	--	--	---	---	------------------------------------	-------------------	--	---------

<b>Les Plans Communaux de Développement (PCD) sont élaborés, mis en œuvre et évalués</b>  <i>Baseline: Les PDC élaborés, évalués et mis en œuvre</i>  <i>Indicators: 10</i>  <i>Targers: 10</i>	1. Appuyer l'élaboration des 10 PDC communes pilotes			X	X	UNDP MATD CTD	Japan Fund	-Ateliers de lancement Nbre 10 : 30 000 -Bureaux d'étude, consultants... élaboration 10 PDC : 600 000 -Reproduction PDC : 20 000 -Ateliers de validation : 50 000	700 000
	2. Assurer le suivi et suivi-évaluation des PCD			X	X	UNDP MATD CTD	Japan Fund	-Missions de suivi et d'évaluations (10 missions) : 15 000 -Ateliers nbre 10 : 10 000 -Réunion : 5 000	30 000
<b>Les locaux des différentes communes sont aménagés et équipés</b>  <i>Baseline: Locaux communaux</i>  <i>Indicators: 0</i>  <i>Targers: 1 Par commune</i>	1. Aménagement des communes  ( Aménagement locaux, services socio de base, Etc)			X	X	UNDP MATD CTD	Japan Fund	-Contrat/opérateurs privés : 200 000	200 000
	2. Equipements locaux			X	X	UNDP MATD CTD	Japan Fund	Contrat/opérateurs privés : 200 000	200 000

<p>Les populations ont un meilleur accès aux services sociaux de base et participent activement aux activités de leurs communes</p> <p><i>Baseline: Les services locaux adaptés aux besoins de la population</i></p> <p><i>Indicators: Les services locaux existent</i></p> <p><i>Targets: Les services adaptés aux besoins de la population</i></p>	<p>1. Appuyer les communes à mettre en place des services publics locaux adaptés aux besoins de la population dans les domaines prioritaires (finance, état civil, santé, justice, éducation, sécurité)</p>				<p>UNDP MATD CTD</p>	<p>Japan Fund</p>	<p>-Contrats/Bureaux d'études, consultants : 30 000 -Appui logistique (équipements divers) : 20 000 -Reproduction : 5 000</p>	55 000
<p><i>Baseline: Outils et guides facilitant les démarches de la population</i></p> <p><i>Indicators: 0</i></p> <p><i>Targets: 10</i></p>	<p>2. Elaborer et concevoir des outils, guides facilitant les démarches administratives des populations (justice, état civil, affaires domaniales, pensions etc</p>		X	X	<p>MATD UNDP MATD CTD</p>	<p>Japan Fund</p>	<p>-Equipement informatique : 20 000 -Outils de communication (Emission radio, télé, brochures...): 10 000 -Ateliers de sensibilisation : 15 000 Vulgarisation outils : 5 000</p>	50 000
<p><b>La Coordination et la Concertation des acteurs au niveau local est effective</b></p> <p><i>Baseline: Cadre concertation au</i></p>	<p>1. Appui au fonctionnement des Cadres de Concertation des Acteurs au niveau local</p>		X	X	<p>UNDP MATD CTD</p>	<p>Japan Fund</p>	<p>-Consultants : 2 500 -Ateliers de formation Nbre 10 : 17 500 -Appui au fonctionnement des cadres de concertation : 10 000</p>	30 000

<p>niveau local</p> <p>Indicators: 0</p> <p>Targets: 10</p> <p>Baseline: Outils et documents pour la concertation locale</p> <p>Indicators: 0</p> <p>Targets: Outils et documents élaborés</p>	<p>2. Appuyer la production des outils et documents pour la concertation des acteurs locaux</p>			<p>X</p> <p>X</p>	<p>UNDP</p> <p>MATD</p> <p>CTD</p>	<p>Japan Fund</p>	<p>-Consultants : 5 000</p> <p>-Outils de communication (radio, télé, dépliants, brochures, 15 000</p> <p>-Reproductions documents : 10 000</p>	<p>30 000</p>
<p>La fiscalité locale est promue</p> <p>Baseline: Instruments d'orientations et mobilisation des ressources</p> <p>Indicators: 0</p> <p>Targets: 10</p>	<p>1. Mettre en place des instruments d'orientation en matière de mobilisation de ressources financières aux CTD</p>			<p>X</p> <p>X</p>	<p>UNDP</p> <p>MATD</p> <p>CTD</p>	<p>Japan Fund</p>	<p>- Contrats/Consultants : 5 000</p> <p>-Informatisation des services fiscaux (de recette locale) : 30 000</p> <p>- Ateliers de formation Nbre de 10 : 10 000</p>	<p>45 000</p>
<p>Baseline: Plan de formation</p> <p>Indicators : 0</p> <p>Targets: 1</p>	<p>2. Former les autorités communales sur les techniques et procédures d'élaboration des budgets, la fiscalité locale et les passations de marché</p>			<p>X</p> <p>X</p>	<p>UNDP</p> <p>MATD</p> <p>CTD</p>	<p>Japan Fund</p>	<p>- Contrats/Formations/perdiem : 30 000</p> <p>-Outils de formations : 5 000</p> <p>-Evaluation formation : 10 000</p>	<p>40.000</p>
<p>La sécurité communale (police de proximité) est bien assurée</p> <p>Baseline: Mécanisme de suivi de la criminalité</p>	<p>1. Définir / élaborer et mettre en place des mécanismes de suivi de la criminalité et de la délinquance urbaine</p>			<p>X</p> <p>X</p>	<p>UNDP</p> <p>MATD</p> <p>CTD</p>	<p>Japan Fund</p>	<p>-Contrats/Consultant international : 15 000</p> <p>-Equipement (ordinateurs, imprimantes.....) : 20 000</p>	<p>40.000</p>

<p>Indicators: 0</p> <p>Targets: 1:</p> <p>Baseline : <i>Plan de formation et équipement des services chargés de sécurité</i></p> <p>Indicators: 0</p> <p>Targets: 10</p>	<p>2. Formation et dotation des services des 10 communes pilotes chargés de sécurité en équipement de communication</p>		<p>X</p> <p>X</p>	<p>UNDP</p> <p>MATD</p> <p>CTD</p>	<p>Japan Fund</p>	<p>-Formation/Contrats Consultant international : 20 000</p> <p>-Achats équipements (moto, ordinateurs,... : 135 000</p>	<p>150 000</p>
<p>La parité genre est prise en compte dans la planification et la gestion du développement local</p> <p>Baseline: <i>Un mécanisme pour la parité genre au niveau de chaque commune</i></p> <p>Indicators : 0 mécanisme</p> <p>Targets: <i>Imécanisme par commune</i></p>	<p>1. Mettre en place des mécanismes pour la parité genre pour promouvoir la prise en compte des besoins des hommes et des femmes dans la formulation des budgets et des lois, et dans la gestion du développement local</p>			<p>UNDP</p> <p>MATD</p> <p>CTD</p>	<p>Japan Fund</p>	<p>-Contrats/Consultants : 5 000</p> <p>-Ateliers de sensibilisation : 8 000</p> <p>-Formations/contrat formateur : 15 000</p> <p>-Mission de terrain : 7 000</p>	<p>35 000</p>
<p>L'unité de gestion est mis en place</p> <p>Baseline : <i>La gestion du programme est bien assurée</i></p> <p>Indicators: 0</p> <p>Targets: <i>Unité de gestion</i></p>	<p>1. Personnel (Coordinateur composante, Experts internationaux, nationaux, assistants, chauffeur)</p> <p>2. Equipements</p> <p>3. Location et entretien bureau</p> <p>4. Mission de suivi</p>		<p>X</p>	<p>PNUID</p>	<p>Japan Fund</p>	<p>-Personnel (Coordinateur composante, Experts internationaux, nationaux, assistants) : 170 000</p> <p>-Équipements (Bureautiques, communication, internet....)</p> <p>- Location et entretien bureau</p> <p>- Mission de suivi</p>	<p>250 000</p> <p>60 000</p> <p>60 000</p> <p>20 000</p>



TOTAL

2,890,000

## IV. Annual Work Plan

Year: 2012

## Composante II TRANSITION

EXPECTED OUTPUTS <i>And baseline, associated indicators and annual targets</i>	PLANNED ACTIVITIES <i>List activity/ results and associated actions</i>	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET		
		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Description	Amount
<b>Output 1</b> Les capacités de mise en œuvre du PNSA sont renforcées	Mise en place d'une assistance Technique spécialisée			X	X	Ministère de l'Agriculture/PNUD/FAO	Japon	Poils d'Experts et Consultants internationaux spécialistes dans différents domaines en sécurité alimentaire (Courtes durée)	205,000
<u>Baseline:</u> <i>Programme National de Sécurité Alimentaire approuvé</i>	Formation du Personnel du PNSA			X	X	Ministère de l'Agriculture/PNUD/FAO	Japon	Coût de formations	55,000
Indicators: <u>Targets:</u> Evaluation à mi parcours du PNSA	Mise en place d'une base de données et d'une cartographie des activités du PNSA			X	X	Ministère de l'Agriculture/PNUD/FAO	Japon	Consultant international (2 h/m) Consultant national (2h/m) Equipment Mission de terrain Formation	100,000

Output 2:									
<p>Les structures d'accompagnement, de recherche et d'encadrement du PNSA sont dotées d'outils et instruments nécessaires à leurs fonctions</p> <p>BaseLine:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'institutions de recherche et de formation</li> <li>- Faible niveau de formation des agents</li> <li>- Manque d'équipement</li> </ul> <p>Indicators:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombres de techniciens formés et équipés</li> </ul> <p>Targets:</p> <p>Related CP outcome:</p>	Appui aux institutions de recherche			X	X	Ministère de l'Agriculture/PNUD/FAO	Japon	Formation spécialisées Réseautage Fonds documentaires Logistique Missions	100.000
	<p>- Former/recycler le personnel technique de l'agriculture et de l'élevage</p> <p>- Fournir des équipements techniques au personnel de l'élevage et de l'agriculture</p>			X	X	Ministère de l'Agriculture/PNUD/FAO	Japon	-Coût formation  Coût des équipements techniques	50.000  150.000
<p>Appuyer les organisations des producteurs des régions (Ouaddai- Sila- Kanem-lac- Batha -Bahr El Gazel) dans la transformation et la conservation des produits agricoles au sens large intégrant les spéculations végétales et animales.</p> <p>-Appuyer les organisations des producteurs dans les facilités de transport (dotation en charrettes, porte-tout, brouettes, etc.).</p> <p>Construction et la réhabilitation des infrastructures hydrauliques</p>			X	X	Ministère de l'Agriculture/PNUD/BIT	Japon	2- VNU spécialistes en organisation rurale Formation Documentation Mission	200.000	
				X	X	Ministère de l'Agriculture/Min Eau/PNUD	Japon	Acquisitions charrettes, pot tout, brouette Encadrement/Formation  Coût travaux réhabilitation infrastructure hydrauliques	150.000  200.000

<b>Output 3</b> Les conditions de vie de la population sont améliorées grâce à la relance économique	Appui aux communautés locales dans la réalisation, l'entretien et la préservation des ouvrages hydrauliques, d'assainissement et d'hygiène par le processus de la mobilisation sociale et communautaire			X	X	Ministère de l'Agriculture/PNUD/BIT	Japon	Formations Supervision Matériels d'entretien	26.000
	Appui à la production agricole par la fourniture des matériels agricoles, des semences améliorées, des fertilisants et des produits phytosanitaires			X	X	Ministère de l'Agriculture/PNUD/FAO	Japon	Coût des intrants agricoles, semences, fertilisants	200.000
	-Appuyer l'entreprenariat local : artisanat local, petits métiers, (forgerons, tailleurs, etc.) par des dispositifs de formation professionnelle, d'appuis organisationnels, à la mise en place et d'accompagnement des micro-entreprises				X	Ministère de l'Agriculture/PNUD/BIT	Japon	Formation Mission/supervision Grants	120.000
<b>Output 4</b> Le Gouvernement et ses partenaires disposent des capacités pour la coordination de la Transition	Des plateformes multidimensionnelles sont mis en place et offrent l'auto-emploi aux jeunes et femmes			X	X	Ministère de l'Agriculture/PNUD/FAO	Japon	Acquisition de 5 Plateformes Travaux installation Entretien/fonctionnement	70.000
	Renforcer les capacités des autorités locales dans le cadre de la Transition			X	X	Ministère de l'Agriculture/PNUD/	Japon	Frais Séminaires régionaux d'appropriation Missions	35.000
	Elaborer un guide de programmation et de suivi/évaluation du PGRET			X	X	Ministère de l'Agriculture/PNUD	Japon	Frais d'édition/impression	15.000

Baseline:						Japon	50,000
Indicators:						Coordonnateur de la composante Transition (NOC)	150,000
Targets:						Conseiller international en Transition (6/h/m)	36,000
Related CP outcome:						Expert national spécialiste en développement rural	36,000
						Expert national Suiv./Evaluation	100,000
						Consultants Int/nat	17,000
						Assistant administratif et financier	25,000
						Chauffeurs (3)	35,000
						Location/Fonctionnement	2,065,000 USD
TOTAL							